Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 mars 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mars 2021

2021 DAC 375 Subvention (12.500 euros) à l'association Mémoire des Résistants Juifs de la M.O.I. dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs conclue en 2019.

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération 2019 DAC 473 des 1, 2, 3 et 4 avril 2019 ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs signée le 11 avril 2019 ;

Vu le projet de délibération en date du 23 février 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention d'équipement à l'association Mémoire des Résistants Juifs de la M.O.I. ;

Vu l'avis du conseil du 10e arrondissement en date du 1er mars 2021 ;

Sur le rapport présenté par Laurence Patrice au nom de la 2ème commission,

Délibère :

Article 1 : Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs signée le 11 avril 2019, une subvention d'équipement de 12.500 euros est attribuée à l'association Mémoire des Résistants Juifs de la M.O.I, 14 rue de Paradis 75010 Paris pour l'achèvement de son musée virtuel. 2021_04258 ; 44201.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, des exercices 2021 et suivants.

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO